ER	DESIGNATION	SURFACE indicative
ER1	Elargissement de la route de Leraz	412 m²
ER10	Création d'un abri bus	45,5 m²
ER11	Aplomb - Intégration de la voie dans le domaine public	1497,6 m²
ER12	Jules Ferry route du Aplomb - Intégration de la voie dans le domaine public	2960,6 m²
ER13	Nécrose - Création d'une voie de 5m de plateforme et d'un cheminement modes doux de 1,5 m de plateforme	1085 m²
ER14	Accès à la chapelle de Plampy	71,7 m²
ER15	Accès à la chapelle de Cassioz	49,6 m²
ER16	Acquisition et aménagement de bas de pente débouchant vers le parking souterrain	72 m²
ER17	Acquisition et aménagement de bâtiments communaux	2000 m²
ER18	Elargissement et accès à la chapelle de Hauteluce	298,6 m²
ER19	Accès à la chapelle des Pétérinaux	202,9 m²
ER2	Elargissement à 8m de plateforme entre le Carrefour des Tremplins et l'emplacement réservé n°14	2995,8 m²
ER20	Accès à la chapelle du Villard	101,3 m²
ER21	Accès à l'habitant du Rosaire	13,8 m²
ER22	Accès à l'habitant du Rosaire	14,5 m²
ER23	Accès à l'habitant du Rosaire	12,5 m²
ER24	Accès à l'habitant du Rosaire	12,5 m²
ER25	Accès à l'habitant du Rosaire	11,1 m²
ER26	Accès à l'habitant du Rosaire	5,8 m²
ER27	Accès à l'habitant du Rosaire	36,6 m²
ER28	Accès à l'habitant du Rosaire	8,3 m²
ER29	Accès à l'habitant du Vernay	51,9 m²
ER3	Accès à l'habitant du Rosaire	4 m²
ER30	Accès à l'habitant sous le Villard	15,7 m²
ER31	Accès à l'habitant du Tremplin	12,4 m²
ER32	Accès à l'habitant de la Tuilerie	17,4 m²
ER33	Accès à l'habitant du Mas	12,9 m²
ER34	Accès à l'habitant du Tour	22,8 m²
ER35	Accès à l'habitant des hauts de Rochebrune	18,8 m²
ER36	Création d'un bassin de rétention	1786,1 m²
ER37	Création d'un point de vi ablanc®	40 m²
ER38	Création d'un point de vi ablanc®	56,5 m²
ER39	Mise en sécurité du carrefour et d'un cheminement piéton au bord de la route de la Croix 2000	3970,5 m²
ER4	Mont d'Olen - Elargissement à 8m de plateforme	1000,5 m²
ER40	Accès à l'habitant de Cassioz	7 m²
ER41	Jaillet - Elargissement de la voie à 5,5m de plateforme et marne des vaux	5688,9 m²
ER42	Aménagement à 8m de plateforme entre "Les Epaisses" et "Le Nant noire"	14655,6 m²
ER43	Agrandissement du parking du cimetière	190,2 m²
ER44	Accès aux affleurés du sommet de Prarond pour confirmer les hangars de l'ONF	202,9 m²
ER45	Elargissement du virage de la route de Praroland	203,2 m²
ER46	Aménagement du parking du Crozet	1351,4 m²
ER47	Sécurisation du carrefour du Crozet et aspect touristique de la route	1000 m²
ER48	Acquisition du parking du Mont d'Arbois	2401,7 m²
ER49	Réglementation chemin de l'aiguille	92,9 m²
ER5	Elargissement rue des Alloz	538,8 m²
ER50	Réglementation de la RD 909 - route Edmond de Rothschild	354,4 m²
ER51	Parking du bas des Chaves	705 m²
ER52	Elargissement rue des Alloz	1554,9 m²
ER53	Création d'un point de vi ablanc®	40,6 m²
ER54	Création d'un point de vi ablanc®	40,6 m²
ER55	Création d'un point de vi ablanc®	40 m²
ER56	Création d'un point de vi ablanc®	40 m²
ER57	Création d'un point de vi ablanc®	40 m²
ER58	Garage à Ostiniaz	1241,5 m²
ER59	Accès à la chapelle de Plaroiet	95,9 m²
ER6	Chemin des Aravis - Elargissement à 8m de plateforme jusqu'à la route d'Odier	1498,8 m²
ER60	Création d'un cheminement piéton à la sieg de la RD 909 entre le Mont d'Arbois et le Bilay	573,1 m²
ER61	Réglementation route du Coin	96,8 m²
ER62	Réglementation route du Coin	96,8 m²
ER7	Route du Lift - Elargissement à 8m de plateforme	707 m²
ER8	Création d'un point de vi ablanc®	90,5 m²
ER9	Annexe Services Techniques	762,4 m²
ER A Ja Hte de LCCG ID 4	Les Rennes	6400 m²
ER A Ja Hte de LCCG ID 5	Le Bettex	3996 m²
ER C Ja Hte de LCCG ID 6	Les Combettes	1508 m²

LEGENDE

- A - Zone Agricole
- Aa - Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur à vocation de gestion et de développement des activités sportives et de loisirs de plein air
- N1 - Secteur spécifique pour l'implantation de remontée mécanique de type téléski
- UE - Secteur à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UH1a - Secteur à vocation dominante d'habitat dense du centre ancien, favorisant la mixité urbaine, notamment commerciale (espace préférentiel de densification)
- UH1c - Secteur à vocation dominante d'habitat, dense du centre contemporain, favorisant la mixité urbaine, notamment commerciale (espace préférentiel de densification)
- UH1i - Secteur de front de neige, incitatif à des formes urbaines denses, favorisant la mixité urbaine notamment commerciale (espace préférentiel de densification)
- UH2 - Secteur à vocation dominante d'habitat, incitatif à des formes urbaines de moyenne densité (espace préférentiel de densification)
- UH3 - Secteur à vocation dominante d'habitat de densification modérée
- UH3p - Secteur à vocation dominante d'habitat, au développement plus limité en rapport avec le caractère agricole et naturel dominant ou les sensibilités paysagères et/ou environnementales des lieux
- UT - Secteur à vocation d'activités touristiques, principalement à usage d'hébergement
- UX - Secteur à vocation d'activités économiques principalement à usage industriel et artisanal de production
- 1AUH2 - Secteur à urbaniser à dominante d'habitat, incitatif à des formes urbaines de moyenne densité dans l'esprit des règles du secteur UH2
- 1AUE - Secteur à urbaniser à vocation d'équipements structurants

ER_Revision_V1

- Emprise d'emplacement réservé
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-4

Mairie de Megève
Pôle Développement et Aménagement Durables
Place de l'Église
74120 MEGÈVE
Tél : 04 50 93 20 01 - Fax : 04 50 93 80 92

megève

Plan Local d'Urbanisme
Arrêt projet
Plan de zonage et Emplacements Réservés
PARTIE NORD

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 02 juillet 2024, arrêtant le projet du PLU de Megève.

Le Maire,
Catherine JULLIEN-BRECHES

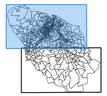

Plan : n° 3-2-a | *Echelle :* 1/5 000 | 11/06/2024

0 100 200 300 400 500 m